

29 mars 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle 2002, à "L'Union" du 29 mars 2002, sur la réforme de l'hôpital, la maîtrise des dépenses de santé, la revalorisation des honoraires des médecins, l'augmentation de l'activité des travailleurs de plus de 50 ans, le projet de futur aéroport à Chaulnes (Somme) et le financement du projet de réduction des impôts.

Allez-vous profiter de votre visite à Saint-Quentin pour présenter aux Français un grand projet sur la santé publique et la santé hospitalière ?

Je viens aujourd'hui à Saint-Quentin rencontrer la communauté hospitalière pour évoquer avec elle l'avenir de l'hôpital public et les difficultés que rencontrent au quotidien les personnels soignants et les responsables hospitaliers. Il faut aujourd'hui remettre l'hôpital debout. En effet, faute d'une véritable vision de son avenir, on en est arrivé, dans beaucoup de services hospitaliers, à une situation d'embolie. La charge de travail imposée aux personnels soignants crée de fortes tensions dans son fonctionnement. Les conditions improvisées du passage aux 35 heures ajoutent encore à ces difficultés. On doit au très grand dévouement des professionnels d'avoir évité les situations extrêmes en préservant le service des malades.

A chaque négociation catégorielle, de nouveaux crédits ont été mobilisés, mais sans vue d'ensemble permettant au système de retrouver son dynamisme.

Les moyens de l'hôpital doivent évoluer en fonction des besoins des malades. L'activité au chevet du patient conservera toujours l'exigence qui la caractérise, c'est-à-dire une exigence de générosité, d'humanité et de service au secours de la détresse. Mais elle se transforme en profondeur avec les progrès de la médecine et des techniques de soins. Il ne s'agit plus désormais de reconduire à l'identique les ressources hospitalières mais de les répartir avec intelligence pour pouvoir incorporer de nouveaux progrès. Il faut donc concentrer l'effort sur deux priorités : la proximité et la performance. La proximité pour les soins les plus simples, l'urgence, la convalescence et le repos. La performance, quand elle implique un peu d'éloignement, pour les traitements et les interventions qui exigent des connaissances exceptionnelles, une expérience pointue ou des technologies rares et coûteuses. Aujourd'hui, les séjours hospitaliers sont plus courts mais exigent des moyens plus importants. Des soins lourds peuvent être suivis tout en poursuivant une vie aussi normale que possible. Le confort des malades l'exige. C'est donc la répartition des soins entre l'hôpital et la ville qui doit être également revue, pour assurer une meilleure prise en charge de chaque patient.

Il faut aussi sortir du cloisonnement, encore trop important, entre l'hôpital public et les cliniques. Les réseaux ville-hôpital, les coopérations hospitalières public-privé, l'hospitalisation à domicile

doivent être encouragés. L'hôpital doit enfin bouger de l'intérieur et retrouver les moyens d'investir. Je m'engage à ce qu'un grand programme national d'équipement en santé soit lancé. Vous avez dû abandonner le plan Juppé de la Sécurité sociale sous la pression des médecins généralistes. Comment comptez-vous vous y prendre cette fois pour concilier équilibre des comptes et le maintien de la qualité des soins ?

Pour l'essentiel, la réforme de la sécurité sociale et la réforme hospitalière instituées par les ordonnances d'avril 1996, non seulement n'ont pas été abandonnées, mais ont permis, de façon consensuelle, à ces institutions de se moderniser. En revanche, vous avez raison, la page des responsabilités et des sanctions collectives pour les médecins, dont les lettres-clés flottantes instituées par le gouvernement actuel sont le dernier avatar, doit être définitivement tournée. C'est la voie de la restauration de la confiance. Le chapitre de la responsabilité individuelle et de la recherche de l'excellence doit maintenant être écrit. Il ne peut l'être qu'avec tous les professionnels de santé dans le cadre d'un politique conventionnelle profondément renouvelée. C'est une voie exigeante. Mais c'est aujourd'hui la seule voie de l'efficacité. Les nouvelles conventions devront donner des signes clairs, arrêter des objectifs précis, se fixer des échéances, conjuguer revalorisation progressive des conditions d'exercice et garanties d'amélioration de la qualité des soins.

C'est par la qualité et la responsabilité que l'on combattra les gaspillages, les examens redondants, les prescriptions exagérées ou les consultations inutilement répétées.

En effet, ce n'est pas l'augmentation des dépenses de soins par elle-même qui doit être critiquée, car elle peut signifier de nouveaux progrès pour chacun d'entre nous. Mais ce qui n'est pas acceptable, c'est que l'augmentation soit subie au lieu d'être voulue, qu'elle soit deux fois plus rapide que les prévisions votées chaque année par le Parlement et qu'elle n'ait jamais été précédée d'un débat public et démocratique sur les priorités de santé et sur les modalités de prise en charge que les Françaises et les Français sont prêts à accepter. Le retour de conjoncture économique est en train de faire apparaître, dans sa réalité, la situation de vulnérabilité dans laquelle nos comptes sociaux sont désormais plongés. Les vraies questions ne pourront plus longtemps être éludées. Il faut s'assurer que chaque euro dépensé dans la santé est réellement utile à la santé.

Comment satisfaire les revendications de toutes les professions médicales, les généralistes, les infirmières, les urgentistes etc, sans pour autant demander aux patients de mettre davantage la main à la poche ?

La crise actuelle du monde de la santé est une crise de confiance. C'est une crise liée notamment à la dégradation des conditions d'exercice des professionnels de santé. Ils ont droit à des conditions d'exercice digne. Avec le quasi-gel des honoraires et les horaires de travail qui augmentent, les professionnels de santé estiment aujourd'hui à raison ne pas être payés de retour pour tous leurs efforts, leur compétence et leur dévouement au service de la santé de nos concitoyens. Comme je l'ai dit devant le Centre national des professions de santé, il faut inverser la vapeur et promouvoir une politique de remise à niveau des honoraires dans le cadre d'une relance de la vie conventionnelle. Pour les médecins, par exemple, le développement des bonnes pratiques professionnelles et le passage du C à 20 euros doivent être au cœur des discussions conventionnelles qui devront s'ouvrir après les élections. Ces deux avancées sont indispensables. Elles doivent aller de pair pour éviter deux écueils : celui d'une dévalorisation des honoraires s'accompagnant d'une multiplication des actes ou, à contrario, celui d'une revalorisation des honoraires s'accompagnant de dérives financières.

François Bayrou affirme que vous avez signé à Barcelone avec Lionel Jospin un engagement pour prolonger de cinq ans la durée des cotisations de retraite et, cela, sans avoir consulté les Français.

Il ne s'agit pas du tout de prolonger de cinq ans la durée des cotisations de retraite, mais d'augmenter les taux d'activité des travailleurs de plus de 50 ans. Ces taux d'activité sont, en France, parmi les plus faibles d'Europe. Avec le chômage des salariés de plus de 50 ans et les préretraites, beaucoup de Français se retrouvent prématurément exclus du marché du travail

après avoir été, le plus souvent, exclus de fait de la formation professionnelle qui leur aurait permis d'adapter leurs compétences. C'est cette tendance qu'il faut inverser dans l'intérêt des salariés eux-mêmes, dans l'intérêt de l'économie et pour sauvegarder nos retraites par répartition.

Car l'Etat doit être le garant des retraites des Français. Outre les mesures en faveur de la remontée des taux d'activité après 50-55 ans, il faudra garantir les ressources des régimes de retraite par répartition par un effort partagé auquel l'Etat contribuera en leur apportant une partie importante des ressources issues des ventes d'actifs publics. Il devra également garantir des retraites d'un bon niveau par rapport au salaire d'activité. Je propose, en matière de retraite, d'organiser la liberté. Liberté pour ceux qui veulent travailler plus longtemps de le faire pour augmenter leur retraite, liberté aussi d'épargner en franchise d'impôt dans des fonds de pension à la française, ce dont bénéficient déjà les fonctionnaires et qui doit être accessible à tous. L'Etat, en concertation avec les partenaires sociaux, devra aussi assurer l'équité entre tous les Français pour leur retraite.

Lionel Jospin s'engage à ce qu'il n'y ait plus un seul SDF en France d'ici 2007. Qu'en pensez-vous ?

Je pense que cette approche relève à la fois d'un fort souci de tout ramener à des slogans et d'une méconnaissance des réalités de l'exclusion.

Il n'est pas raisonnable de résumer l'exclusion à une cause ni de penser qu'elle pourrait être vaincue par une mesure. Il nous faut d'abord prévenir l'exclusion, en détectant mieux que nous ne le faisons actuellement les difficultés qui, lorsqu'elles s'accumulent, peuvent faire basculer des personnes isolées, des jeunes mais aussi des familles entières dans l'exclusion économique et sociale. Il faut aussi promouvoir des prises en charge individualisées et au plus près du terrain, qui appellent, non seulement des crédits suffisants, mais aussi une action coordonnée des pouvoirs publics, des acteurs sociaux et des associations. Le logement est l'un des aspects du problème, un aspect important, mais pas le seul. Il faut une approche globale et, au-delà des prestations, il faut un accompagnement humain personnalisé.

Vous êtes aujourd'hui dans l'Aisne, à cinquante kilomètres du futur aéroport de Chaulnes.

Maintiendrez-vous ce choix si vous êtes réélu et quel rôle entendez-vous voir jouer par l'aéroport marnais de Vatry ?

Je sais que nombreux sont les Saint-Quentinois qui appellent de leurs voeux la réalisation de ce projet. Mais il faut aussi prendre en considération les intérêts de ceux qui seraient amenés à subir directement les nuisances engendrées par un tel équipement. Je constate que le débat public organisé par le Gouvernement a laissé dans l'ombre de nombreuses questions relatives à l'aménagement du territoire, à l'évolution du trafic aérien et à l'atténuation des nuisances sur les aéroports existants. Sans préjuger des solutions à apporter, c'est un dossier dont le prochain gouvernement devra se saisir dès sa formation, en ouvrant le dialogue avec tous les intéressés. L'Union en Mouvement que préside le député UDF de l'Aisne Renaud Dutreil vise à refonder la droite. Si vous êtes réélu, l'UEM sera-t-il le parti du président pour les législatives de juin prochain ?

L'opposition a fait la preuve de son unité et de sa capacité de renouvellement, notamment lors de la réunion de Toulouse en février dernier. Elle est unie autour d'un projet qu'elle pourra mettre en œuvre dès le lendemain des législatives. Il lui appartiendra le moment venu de dire comment elle veut s'organiser pour soutenir avec force et efficacité l'action du nouveau Gouvernement. Je ne vois pas ailleurs la même manifestation de cohérence. La dispersion des forces de la gauche plurielle montre qu'aujourd'hui la capacité d'action et la volonté sont du côté de l'opposition et de ce côté-là seulement.

Des candidats représentatifs à la présidentielle risquent, faute de recueillir cinq cents signatures, de ne pas pouvoir se présenter. Trouvez-vous cela normal ?

Nous avons des règles qui jusqu'à présent n'ont suscité aucun problème aux précédentes élections présidentielles. Les candidats doivent recueillir le parrainage de cinq cents élus parmi les 46 000 pouvant signer en leur faveur. Je ne crois pas que cela soit exorbitant. A l'occasion de cette élection, l'extrême-droite est représentée pour la première fois par deux candidats. Ajouté à

Cette élection, l'extrême-droite est représentée pour la première fois par deux candidats. Ajoute à des prises de positions qui ne sont pas acceptées par beaucoup d'élus républicains, cela explique sans doute les difficultés qu'ils rencontrent pour rassembler des parrainages.

Vous voulez réduire les impôts d'un tiers. Sur quoi allez-vous rogner dans les dépenses publiques pour y parvenir ?

C'est une nécessité incontournable : nous sommes parmi les derniers en Europe pour le chômage et le pouvoir d'achat, et parmi les premiers pour les impôts et les déficits publics. Cela n'est pas sans lien. Pour éviter les délocalisations et attirer l'activité et l'emploi sur notre sol, la baisse des prélèvements est une obligation qui s'impose à nous.

La réduction de la pression fiscale est en effet indispensable pour libérer les énergies, récompenser et encourager l'effort et le travail. Une baisse importante de l'impôt sur le revenu à l'horizon de la prochaine législature est économiquement efficace et juste car elle permettra aux Français de participer aux fruits de la croissance. Enfin, contrairement à ce que j'ai entendu dire par les uns et les autres, elle est parfaitement possible. L'ensemble des experts le disent. Avec une croissance de 3% par an, ce qui est l'hypothèse consensuelle des économistes, la condition de la réussite c'est de maîtriser l'augmentation des dépenses publiques à 1,4% par an, comme cela a déjà été réussi dans des périodes beaucoup plus difficiles sur le plan économique.

Il sera évidemment de la responsabilité du prochain gouvernement de renforcer l'efficacité de l'Etat pour améliorer le service public et dégager les marges de manœuvre suffisantes pour procéder à des redéploiements de crédits. La réforme de l'Etat que je propose est l'une des conditions de la réussite. Les Français l'attendent et la majorité des fonctionnaires y sont aujourd'hui favorables. Tout est question de choix et de volonté politique.

Si vous gagnez la présidentielle, qui sera votre Premier ministre ? Si vous perdez les législatives, accepterez-vous une nouvelle cohabitation ?

Tout d'abord, le choix du Premier Ministre. C'est une prérogative présidentielle qui n'a pas à donner lieu à des effets d'annonce. Il y a dans l'opposition actuelle et dans la société civile des personnalités d'envergure et d'expérience qui sont parfaitement préparées à exercer cette fonction. Quand aux élections législatives, comptez sur moi pour m'engager de toutes mes forces pour que les Français choisissent une majorité décidée à mettre en œuvre les engagements pris lors de l'élection présidentielle. C'est la condition de l'action.

Actuellement seuls les enfants de déportés juifs obtiennent un soutien de l'Etat. Est-il prévu de revoir l'indemnisation pour les autres enfants de déportés ?

Je sais que de nombreux intervenants, et tout particulièrement l'Union Nationale des Orphelins, expriment très fortement le souhait de voir reconsidérée la situation de l'ensemble des orphelins de déportés. Cette exigence est parfaitement compréhensible.

Des initiatives parlementaires ont été prises dans ce sens pour répondre aux attentes des orphelins de toutes celles et tous ceux qui ont alors péri notamment en déportation. Je demanderai au prochain gouvernement de mettre en œuvre une solution équitable dans les meilleurs délais.

(Source <http://www2002pourlafrance.net>, le 2 avril 2002)